

— FICHE PRATIQUE

Préparer votre rendez-vous

Comment prendre rendez-vous

Les rendez-vous sont pris exclusivement par téléphone, au 06 69 31 96 71.

Les consultations peuvent avoir lieu au cabinet ou en visioconférence, selon vos besoins et disponibilités.

Aucun formulaire de contact ni prise de rendez-vous en ligne : chaque échange commence par un appel.

Domaines d'intervention

- Droit de la famille
- Baux d'habitation
- Droit pénal

Modalités d'honoraires

Une convention d'honoraires est systématiquement établie avant toute mission.

- Au forfait — montant déterminé à l'avance pour la mission définie.
- Au temps passé — calculé sur la base d'un taux horaire convenu.
- Honoraire de résultat — complémentaire, selon les conditions fixées par la convention.

Aide juridictionnelle : Maître Lucchini accepte d'intervenir à ce titre, en fonction de la nature et de la difficulté du dossier.

Coordonnées

CABINET

135 rue Paradis
13006 Marseille

TÉLÉPHONE

06 69 31 96 71

HORAIRES

9h00 – 12h00
13h00 – 18h00

E-MAIL

mlucchini.avocat@gmail.com